

Trajectoire pour Accident Ischémique Transitoire (AIT)

Inclusions :

- Usager ≥ 18 ans
- Présence de parésie-paresthésie **TRANSITOIRE ET RÉVOLUE** au niveau du visage, d'un bras ou d'une jambe, un trouble visuel ou du langage sur un possible AIT survenu entre 48 h et 1 mois.
- Présence d'hémi-parésie, amaurose fugace ou hémianopsie survenue il y a ≤ 1 mois.
- **Le médecin traitant doit avoir prescrit l'Aspirine ou le Plavix à l'usager.**

Exclusions :

- Symptômes neurologiques **PERSISTANTS**
- Altération de l'état de conscience
- Céphalée constante
- Signes vitaux instables
- T° buccale $\geq 38,0^{\circ}\text{C}$

Si l'usager n'a aucun antiplaquettaire ou anticoagulant, le médecin traitant doit prescrire un agent antiplaquettaire jusqu'à la consultation en médecine interne, tel que :

- AAS 80 mg DIE OU
- Clopidrogrel (Plavix) 75 mg DIE

